



**COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR
LUNDI 04 MAI EN VISIOCONFERENCE**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Patrick LAMOTHE, Philippe DAUCHEL, Pierrick LE BALC'H et Yves RAS

Invitée : Gaelle RAMARQUES

Quelle reprise du travail pour nos salariés ?

Maintien du télétravail jusque début juin au minimum. Accès au bureau possible en prenant connaissance au préalable et en respectant les consignes imposées par chaque établissement d'accueil, réservé uniquement quand la tâche n'est pas possible en télétravail.

Quid de la tenue de notre prochain comité directeur et de notre prochaine AG ordinaire ?

Le co dir aura lieu en visioconférence à la date prévue. La ligue va s'abonner à Zoom. Nicole assistée de Pierrick va voir ça. Il faudra regarder la possibilité de comptabiliser des votes.

Pour l'AG, c'est le co dir qui décidera mais on envisage une AG en visio en restreignant l'AG uniquement aux votes obligatoires : rapport d'activité, budget et tarifs, vœux s'il y en a et présentation des championnats seniors.

Point financier

Au vu de la crise sanitaire qui dure, Nathalie a consulté les clubs évoluant en Nationale. Il apparaît que ceux qui ont des salariés se retrouvent en difficulté. Elle leur a fait part des dernières décisions fédérales :

1/ les montées et descentes : montée de l'ASPTT Rouen en masculins et de Carpiquet en féminin. Volonté de Maromme de demander une dérogation, la ligue soutient la démarche. Les clubs qui veulent descendre de Nationale seront accueillis sans pénalités en PN même s'il faut faire une poule à 12 (question du Havre).

2/ l'application de la péréquation fédérale pour participation aux frais de déplacement, certains sont gagnants (Coutances) et d'autres perdants (Evreux) en lien direct avec leur position géographique. La péréquation au niveau régional sera présentée en M17 conformément à notre AG de l'an dernier mais sans application (année test)

3/ les indemnités d'arbitrage des matchs en nationale non réalisés ont été reversées aux clubs. Il faut le faire au niveau régional comme déjà décidé. Pierrick est chargé d'y veiller.

Yves annonce que la région va verser une subvention de 26000 euros soit 3000 euros de plus que l'an dernier. La demande à l'ANS a été faite sur les mêmes bases que l'an dernier car notre plan pluriannuel est toujours le même. Yves va envoyer le budget ajusté à la subvention qu'on va certainement avoir. Il le présentera en co dir.

Pas d'augmentation prévue des licences en ce contexte de crise. A noter le départ de Nicole avec une rupture conventionnelle fin novembre. L'indemnité correspondante sera intégrée dans le budget de l'an prochain. Le bureau est d'accord pour quitter Oissel en fin d'année. Nathalie va prévenir le CROS. Le courrier officiel partira une fois la décision entérinée.

Point sur les dossiers ANS déposés

Philippe nous fait le bilan : 17 associations ont déposé une demande :

14 clubs : Louviers, Coutances, Hérouville, Argentan, Le Havre, Alençon, Carpiquet, Agglo sud, St Lo, Vernon, Tournaville, Evreux, Pacy et AG Caen

3 comités : 27, 61 et 76

2 clubs ont commencé la démarche (Luc et Maromme) sans la finaliser, la FF volley leur laisse un délai. Philippe va les prévenir.

Au final c'est 5 nouveaux clubs et 1 qui n'a pas redéposé.

Questions diverses

1/ Tournée beach : annulée en l'état mais souhait d'avoir deux ou trois tournois fin août/ début septembre. Florian va proposer quelque chose.

2/ Formation des entraîneurs prévue fin juin : annulée mais souhait d'un report tôt dans la saison prochaine avant la reprise des championnats régionaux.

3/ Patrick informe que la commission discipline s'est réunie en visioconférence et a statué

4/ La commission jeunes va se réunir prochainement en visio pour statuer sur les championnats jeunes

5/ Changement de locaux : le conseil départemental du Calvados va construire une maison des sports à Hérouville avec une possibilité de stockage en RDC, un ascenseur, des salles de réunion. Possibilité toujours d'être accompagné par S3A. Yves indique que les loyers ne seront pas plus chers qu'actuellement. Le bureau est favorable à un changement, cela sera soumis au prochain co dir. Nathalie va prévenir Aurélien Richard, chef des sports, de ce souhait.

6/ Gaëlle va mieux et se propose à nouveau d'aider le bureau. Elle sera proposée au prochain co dir pour réintégrer son poste de secrétaire générale.

Fin à 20h15

Nathalie VALLOGNES

Ligue de Normandie de Volley-Ball

Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél : 02.50.01.95.18

Antenne : 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél : 07.68.87.91.02

Email : volleyballnormand@gmail.com

Site : volleyballnormand.fr